



Communiqué de presse

Le 10 février 2023

61 065 536 actions émises et en circulation

Chibougamau annonce l'octroi d'options d'achat d'actions

Rouyn-Noranda, Québec (Canada). MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC. (CBG-V – Bourse de Croissance TSX au Canada, CLL1 – Bourses de Francfort, Berlin, Stuttgart et Lang & Schwarz en Allemagne, CMAUF-OTC (É.-U.A.)) annonce avoir attribué des options d'achat d'actions à titre d'intéressement à certains administrateurs et dirigeants de la Compagnie totalisant jusqu'à 1 800 000 actions ordinaires dans le capital-actions de la Compagnie en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. Chaque option donne droit au détenteur d'acheter une action ordinaire de la Compagnie à une prix d'exercice fixé à 0,10 \$ et qui arrivera à échéance le 8 février 2028. L'attribution des options d'achat d'options est soumise à l'approbation de la Bourse de croissance TSX, des retenues applicables et des périodes d'acquisition de la Compagnie. L'administrateur David Lotan a renoncé à l'attribution des options d'achat d'actions.

Chibougamau tient à préciser que la commission d'intermédiaire de 120 000 actions ordinaires annoncée dans son communiqué de presse du 29 décembre 2022, dans le cadre de son placement privé, a été versée à un tiers sans lien de dépendance.

Chibougamau tient également à préciser qu'à la clôture finale de son placement privé tenu le 16 janvier 2023, tel qu'annoncé par Chibougamau le 18 janvier 2023, un actionnaire détenant plus de 10 % des actions de Chibougamau, et donc un Initié de Chibougamau (« l'Initié »), a souscrit 750 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action, pour un produit à Chibougamau de 75 000 \$. L'émission d'actions à l'Initié constituait une opération avec une personne apparentée, mais était exemptée des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières en tant que juste valeur marchande des actions acquises par l'Initié n'excédait pas 25 % de la capitalisation boursière de Chibougamau.

Chibougamau n'a pas déposé de déclaration de changement important concernant la participation de l'Initié au moins 21 jours avant la date de clôture du placement privé puisque sa participation n'a été confirmée que peu de temps avant la clôture du 16 janvier 2023. La participation de l'Initié n'a pas eu d'incidence importante sur le pourcentage d'actions de Chibougamau détenu par l'Initié.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services réglementaire (tel que défini dans les Règlements de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du contenu du présent communiqué.

« We Seek Safe Harbour. »

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Geo., Acc.Dir.
Président et Chef de la direction
Mines indépendantes Chibougamau inc.
86, 14e rue
Rouyn-Noranda, Québec (Canada) J9X 2J1

CUSIP Number 167101 203
LEI 529900GYUP9EBEF7U709

Tél. : 819.797.5242
Télécopie : 819.797.1470
info@chibougamaumines.com
www.chibougamaumines.com